



Faits saillants des six projets-pilotes

Évaluation de pistes de solution pour améliorer le tri des matières résiduelles dans des lieux stratégiques Avril 2025

CONTEXTE

Le Complexe environnemental de la Rouge (CER), en collaboration avec ses membres, soit la MRC des Laurentides et les cinq municipalités situées au sud de la MRC d'Antoine-Labelle planifie et met sur pied depuis 2023 six projets-pilotes. L'objectif de ces projets est d'évaluer des pistes de solution pour entre autres améliorer le tri des matières résiduelles collectées et ainsi de réduire l'enfouissement.

Projets réalisés en 2023

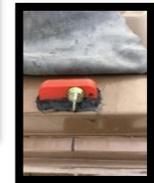
Projet no. 1

Collecte porte-à-porte d'une trentaine de résidences (66% de villégiateurs) et accès à deux lieux de bacs communs pour les utilisateurs d'un sentier et d'un débarcadère

Lieu : chemin Mitchell à La Macaza

Partenaires : municipalité de La Macaza, Association des propriétaires du Lac Mitchell et la Régie de collecte environnementale de la Rouge

Rapport sur le site web du CER



| | |
|-------------------------|---|
| Automne 2022 à mai 2023 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des problématiques (déchets éparpillés dans la nature, mauvais tri dans les bacs surtout dans les lieux communs, sous-utilisation du bac brun) ▪ Planification des actions par le comité |
| Juin 2023 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre d'information lors de l'Assemblée annuelle de l'Association |
| Été 2023 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pistes de solution évaluées et retenues : <ul style="list-style-type: none"> ○ Production d'outils de communication ○ Installation sur tous les bacs bruns existant de <u>serrures gravitaires à loquet</u> ○ Installation d'un protecteur en caoutchouc sur les bacs bruns des résidents permanents ○ Installation sur tous les bacs existants de <u>serrures gravitaires à clé</u> pour les 6 résidences à proximité du sentier et du débarcadère ○ Évaluation d'un contenant pour le transport par bateau (pas très utile) |
| Automne 2023 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte des données |
| Année 2024 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'expérimentation |

Projet no. 2

Location court séjour d'un chalet durant l'été. Les propriétaires s'occupent de l'entretien et du ménage.

Lieu : 1 chalet à Sainte-Lucie-des-Laurentides

Partenaires : propriétaires du chalet, municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides et MRCL



| | |
|------------------|---|
| Janvier 2023 | <ul style="list-style-type: none">▪ Rencontre d'échange et d'information |
| Avril 2023 | <ul style="list-style-type: none">▪ Visite terrain + photos▪ Identification des problématiques :<ul style="list-style-type: none">○ Accès limité au trio de bacs○ Animaux○ Contamination des bacs par des passants○ Mauvais tri des matières (parfois peu ou pas de matières organiques) |
| Mai et juin 2023 | <ul style="list-style-type: none">▪ Pistes de solution évaluées et retenues :<ul style="list-style-type: none">○ Production d'outils de communication○ Identification des bacs intérieurs et extérieurs○ Remplacement d'un bac vert 240L pour un 360L○ Achat d'un trio de bacs supplémentaires○ Installation d'une serrure sur les bacs bruns○ Fourniture de sacs en papier brun pour le compost 7 et 45L○ Achat d'un filtre à café réutilisable○ Ajout d'un libellé dans le contrat de location indiquant qu'en cas de non-respect du tri à la source, des amendes pourraient être données |
| Été 2023 | <ul style="list-style-type: none">▪ Collecte des données (inspection) |
| Automne 2023 | <ul style="list-style-type: none">▪ Bilan du projet, succès :<ul style="list-style-type: none">○ Affichage et identification des bacs○ Trio de bacs intermédiaire○ Fourniture de sacs en papier pour le compost○ La serrure du bac brun contre la contamination des passants○ L'aspect coercitif! mention dans le contrat qu'il pourrait y avoir des pénalités en cas de non-respect du tri à la source |

Projet en cours

Projet no. 3

Location court séjour de 32 chalets (100% clientèle touristique)

Lieu : Chalets Domaine Ste-Agathe à Sainte-Agathe-des-Monts

Partenaires : Président du Domaine, Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, CDE des Laurentides, RITL et MRCL



| | |
|---------------------|--|
| Été 2022 | <ul style="list-style-type: none">▪ Visite terrain par CDE et la ville + photos▪ Diagnostic▪ Identification des problématiques :<ul style="list-style-type: none">○ Non-collecte des bacs contaminés (trio de bacs à chaque chalet)○ 85 bacs noirs supplémentaires (dépassant le ratio)○ 85% du bac noir sont des matières recyclables |
| Juillet à août 2023 | <ul style="list-style-type: none">▪ Pistes de solution évaluées et retenues :<ul style="list-style-type: none">○ Élaboration d'un panneau GMR○ Élaboration d'un aide-mémoire et affichage dans les chalets○ Joins l'aide-mémoire dans les courriels de confirmation des locataires○ Achat et distribution de sacs en papier à l'accueil pour le bac brun de chacun des chalets |
| Été 2024 | <ul style="list-style-type: none">○ Achat et installation de crochets pour mettre les sacs en papier dans les chalets |
| Été 2025 | <ul style="list-style-type: none">○ Substitution de 40 bacs noirs pour des bleus○ Achat et installation de petits bacs bleus dans les chalets○ Substitution de 32 bacs noirs pour des bleus |
| 2025 | <ul style="list-style-type: none">▪ Bilan du projet |

Projet no. 4

Deux lieux communs de conteneurs et bacs pour 72 chalets, propriétaires résidents et chalets en location par des propriétaires eux-mêmes ou des sociétés de location (permanents 1%, villégiateurs 2% et touristes 97%)

Lieu : Côté Nord Tremblant à Lac-Supérieur

Partenaires : Présidents de l'Association des propriétaires, des propriétaires de chalets, municipalité de Lac-Supérieur, RITL et CER



| | |
|---------------------|---|
| Mai 2024 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre d'échange et d'information |
| Juin 2024 | <ul style="list-style-type: none"> PHASE 1 – réduire la contamination des CRD ▪ Visite terrain + diagnostic ▪ Identification des problématiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Non-collecte de conteneurs contaminés ○ Contamination dans les conteneurs (beaucoup de CRD) par les propriétaires ou petites entreprises de rénovation ○ Matériaux coincés dans les conteneurs (couvercle de spa, porte...) |
| Été et automne 2024 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pistes de solution évaluées et retenues : <ul style="list-style-type: none"> ○ Équiper l'un des sites de conteneurs : <ul style="list-style-type: none"> - Barrure à déclenchement automatique - Remplacement d'un couvercle - Réduire les ouvertures de dépôts - Élaboration et installation d'un panneau de communication (pas de CRD) - Identification des conteneurs ○ Collecte des données |
| Automne 2024 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite des installations au CER (à confirmer) ○ Rencontre avec l'association des propriétaires (à confirmer) |
| Automne 2024 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte des données ▪ Visite des installations au CER (à confirmer) ▪ Rencontre avec l'association des propriétaires (à confirmer) |
| 2025 | Phase 2 - implantation des MO |
| 2026 | ▪ Bilan du projet |

Projet no.5

Implantation des matières organiques dans une école secondaire

Lieu : École secondaire Curé-Mercure à Mont-Tremblant dans la MRC des Laurentides

Partenaires : Centre de services scolaire des Laurentides, Ville de Mont-Tremblant, CDE des Laurentides, MRCL



| | |
|----------------|--|
| 2024 | <ul style="list-style-type: none">▪ Rencontres d'échange et d'information▪ Rencontres de planification▪ Identification des problématiques :<ul style="list-style-type: none">○ Aucun tri des matières organiques○ Aucun équipement visant la récupération des matières organiques |
| Août 2024 | <ul style="list-style-type: none">▪ Pistes de solution évaluées et retenues :<ul style="list-style-type: none">○ Fourniture d'un conteneur de matières organiques par la Ville |
| Septembre 2024 | <ul style="list-style-type: none">○ Fourniture de bacs roulants bruns et de sacs en papier par le CSSL○ Implantation du compost à la cuisine (<i>photo du conteneur en pièce jointe, très beau tri</i>)○ Formation GMR aux employés de cuisine par la MRC○ Fonctionnement élaboré avec la cuisine, la concierge et la MRC |
| Janvier 2025 | <ul style="list-style-type: none">○ Formation GMR au conseil étudiant par la MRC○ Élaboration d'affiches de tri par le CSSL et la MRC |
| Février 2025 | <ul style="list-style-type: none">○ Formation GMR du conseil étudiant à leurs pairs |
| Avril 2025 | <ul style="list-style-type: none">○ Implantation du compost dans les aires de cafétérias▪ Rencontre avec le CSSL pour les prochaines étapes |
| Automne 2025 | <ul style="list-style-type: none">▪ Bilan du projet |

Projet à venir

Projet no. 6 Édifice multilogements à Mont-Tremblant (100% de résidents permanents)
(projet à venir)